



## Le Comité départemental de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine recrute un.e Chargé.e de développement

Le Comité représente la Fédération française de la randonnée pédestre dans le département.

En étroite collaboration avec la présidente, les présidents de commissions et membres du Bureau, vous serez chargé.e du développement et de la promotion de la randonnée pédestre en Ille-et-Vilaine.

Vous serez en relation avec les président.e.s des clubs affiliés, le comité régional et l'échelon fédéral de la FFRandonnée, ainsi qu'avec les différents acteurs de la randonnée pédestre en Ille-et-Vilaine : collectivités territoriales, Conseil départemental, Offices de tourisme, Agence de développement touristique...

Vous travaillerez en étroite relation avec la salariée en charge du développement des pratiques et du soutien aux formations.

### Principales missions

- Gestion administrative quotidienne du comité
- Accueil du public, réponse aux questions des interlocuteurs, soutien à la vie associative
- Contribution aux missions de la commission Sentiers et itinéraires
- Création et gestion de supports de promotion et de communication
- Participation active aux événements organisés par le Comité

### Compétences requises

- Maîtrise des outils et logiciels de création de supports de communication, ainsi que des logiciels de bureautique
- Connaissance des outils cartographiques et géomatiques très souhaitable
- Compétences rédactionnelles et très bon relationnel
- Esprit d'initiative, autonomie, capacités d'organisation et de coordination des projets
- Capacité à travailler en équipes, notamment avec des bénévoles
- La pratique de la randonnée ou des sports de nature sera appréciée

### Profil recherché

Bac + 3 / Bac +5 dans le domaine du tourisme, de l'aménagement du territoire, de la gestion des loisirs sportifs

Disponibilité : réunions mensuelles en soirée, quelques week-ends travaillés

Permis B exigé

### Type de contrat

Le contrat de travail est à durée indéterminée sur une base horaire de 35 heures

Poste à pourvoir à partir de mi-juin 2022

Rémunération : groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport. Le salaire brut mensuel de départ dépendra de votre expérience et niveau de qualification

### Situation du poste

Votre lieu de travail sera basé à la Maison départementale des Sports d'Ille-et-Vilaine à Rennes

### Informations complémentaires

Date limite de dépôt des candidatures : 25 mai 2022. Envoi de votre CV et lettre de motivation à :

[Ille-et-Vilaine.president@ffrandonnee.fr](mailto:Ille-et-Vilaine.president@ffrandonnee.fr)

Copies à : [Ille-et-Vilaine.tresorier@ffrandonnee.fr](mailto:Ille-et-Vilaine.tresorier@ffrandonnee.fr) et [Ille-et-Vilaine@ffrandonnee.fr](mailto:Ille-et-Vilaine@ffrandonnee.fr)

Téléphone : 09 64 41 94 10

**Comité départemental de Randonnée Pédestre d'Ille-et-Vilaine** [www.ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr](http://www.ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr)

Maison des Sports, 13 B avenue de Cucillé, 35065 Rennes Cedex. Tél. 09 64 41 94 10

[ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr) [ille-et-vilaine@ffrandonnee.fr](mailto:ille-et-vilaine@ffrandonnee.fr) Page Facebook : [www.facebook.com/comiterando35](https://www.facebook.com/comiterando35)

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP - n° d'immatriculation : IM075100382